

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Lieu de la réunion : Réunion TEAMS

Date : Le 11 juin 2024

Heure : 11 h 30

Sont présents : M^{mes} Maïté Gonzalez
Ariane Labelle
Cecilia Soto
MM. Stéphane Duhamel
Hasan Hang

Sont absentes : M^{mes} Constance Viau
Géromine Roullier, gr. I2214

1. Mot de la direction

La réunion débute à 11 h 32. M. Jean-François Gagnon souhaite la bienvenue à tous.
M^{me} Julie Biron agira à titre de secrétaire.

2. Prise de présences et vérification du quorum (listes des présences)

Les présences sont notées. Le quorum est constaté.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Ariane Labelle, appuyée par Stéphane Duhamel; l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal du 8 mai 2024

L'adoption du procès-verbal est proposée par Stéphane Duhamel, appuyée par Ariane Labelle; le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

5. Correspondance de la présidence

Rien à signaler

6. AFFAIRES ÉDUCATIVES

Monsieur Gagnon présente la mise en œuvre des services complémentaires 2024-2025 en prenant exemple sur ce qui s'est fait au courant de la présente année.

La présentation de la mise en œuvre des services complémentaires 2024-2025 est approuvée par Hasan Hang; appuyée par Ariane Labelle.

7. AFFAIRES ADMINISTRATIVES

.1 Budget pro forma 2024-2025

Le budget pro forma 2024-2025 est proposé par Maïté Gonzalez, appuyé par Stéphane Duhamel.

.2 Résolution pour les mesures protégées 2023-2024

Étant donné que Monsieur Gagnon n'a pas reçu les mesures protégées pour lesquelles le Ministère veut une réédition de comptes, ce point sera déplacé à un autre moment. Lors de la réception de celles-ci, Monsieur Gagnon préparera une résolution et l'enverra par courriel aux membres.

.3 Rapport du conseil d'établissement 2023-2024

Monsieur Gagnon propose le rapport du conseil qu'il a préparé à partir du gabarit général du CSSDM.

Le rapport du CÉ 2023-2024 est proposé par Maïté Gonzalez, appuyé par Ariane Labelle; il est adopté à l'unanimité.

.4 Bilan du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation

Monsieur Gagnon explique que ce bilan ressemble beaucoup à celui de l'année dernière. Pas de changement apporté à part pour le questionnaire « moyen pour évaluer la cible » en lien avec le bilan, qui sera apporté à l'année 2024-2025.

Le bilan du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation est proposé par Stéphane Duhamel, appuyé par Hasan Hang

.5 Bilan budgétaire 2023-2024

Monsieur Gagnon présente l'utilisation du budget de 14 000 000,00 \$.
Résumé : l'école est en santé, fonctionne bien et de façon adéquate.

.6 Utilisation des 400 \$ de frais de civilité du CÉ

Monsieur Gagnon procède au tirage des cartes-cadeaux.

Ariane Labelle ayant dû quitter, il n'y a plus quorum; la proposition de résolution sera donc reportée en même temps que la résolution du point 7.2 (qui sera envoyée par courriel aux membres pour approbation).

.7 Dossier CPE

Madame Maïté Gonzalez explique que les nouvelles règles touchant la gestion de la liste d'attente et l'attribution des places, qui devaient entrer en vigueur en 2024, sont reportées en 2025.

Elle mentionne que le CPE est en période de renouvellement du personnel-cadre, ce qui suppose du transfert de connaissances, de la formation. Tout se passe tout de même bien.

8. MOTS DES PARTENAIRES

.1 Élève – Aucun

.2 Organismes – Aucun

9. QUESTIONS DIVERSES

Aucune

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Fin de la réunion : 12 h 20



Signature de la présidente



Signature du directeur